



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assurance complémentaire

Question écrite n° 40282

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur l'accord de branche relatif à la protection complémentaire santé du secteur de la distribution directe. En effet, depuis plus de trois ans, des négociations ont lieu afin que les salariés de cette branche professionnelle bénéficient d'une meilleure protection santé, conformément aux spécificités de leur profession. Il souhaiterait connaître l'état de la situation ainsi que les engagements envisagés par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40282

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 672

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)